

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1185

Artikel: Drogue : Letten, exclusion et crise des villes
Autor: Marco, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009598>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DROGUE

Letten, exclusion et crise des villes

Le Letten, «scène» ouverte de la drogue à Zurich, est la première manifestation importante en Suisse de ce qu'il est convenu d'appeler la crise des villes. La question des villes fait ainsi irruption sur la scène politique par le biais d'un problème lié à la santé et à la sécurité publiques. Et ce, dans une période qui conjugue deux déficits, d'ordre politique et culturel.

DANIEL MARCO

professeur à l'École d'architecture de l'Université de Genève

Il existe un déficit ancien. Il n'y a pas dans ce pays de culture de la ville, contrairement aux autres pays d'Europe où, depuis la révolution industrielle, les grandes villes dialoguent avec des Etats-nations plus ou moins centralisés, voire se confrontent à eux, parfois même s'imposent à eux; Paris c'est la France ! Les villes suisses, de par la Constitution de 1848, sont assujetties aux cantons qui les briment et les étouffent; Zurich ce n'est pas la Suisse ! En effet, cette Constitution, tout en consacrant le triomphe de la démocratie, met un terme à la séculaire suprématie des villes sur les campagnes et marque le début de l'avènement et de la domination politique des campagnes. Un mouvement qui se perpétue sous diverses formes jusqu'à aujourd'hui. Déjà en 1916, William Rappard¹ observe: «C'est un fait incontestable, la Suisse est aujourd'hui plus que jamais depuis la fin de l'Ancien régime gouvernée par ses paysans».

L'autre déficit, récent, vient de la montée en puissance dans les années 1980 d'un courant écologique helvétique, plus vert qu'alternatif, qui a tendance à démoniser la ville, reprenant ainsi les vieilles lunes des bourgeois du 19^e siècle militant «pour un retour à la terre» face aux tourments de la ville industrielle.

Comme le remarque Claude Raffestin², la crise des villes commence en Suisse dans les centres urbains plutôt que, comme en France par exemple, dans les périphéries urbaines. Les habitants du grand ensemble des Avanchets à Genève/Vernier semblent confirmer cette observation: ils viennent de fêter dans la joie, selon la presse, les vingt-cinq ans de leur cité.

En l'état, il n'y aura sans doute pas de solutions cantonales, donc fédéralistes, aux problèmes de la santé et de la sécurité publiques que désigne avec force la scène ouverte du Letten. A chaque fois que les autorités communales de la ville de Zurich proposent quelque chose, elles se font contrer par le canton. Une subordination publiquement dénoncée par Ursula Koch³. «Dans notre canton, nous ne valons pas plus qu'une petite commune» déclare-t-elle. Zurich ne peut en effet décider seule du traitement des drogués du Letten, leur distribuer de l'héroïne par exemple, même si la ville regroupe plus d'habitants que plusieurs petits cantons.

Les solutions aux problèmes de la drogue, ceux des consommateurs, des dealers, des trafiquants et des citoyens concernent tout le pays, dans une relation directe entre les villes et le Conseil fédéral: les villes pour réaliser les expé-

riences sur le terrain et le Conseil fédéral pour assurer leur systématisation. L'exécutif de la ville de Zurich l'a bien pressenti en demandant au Conseil fédéral d'être présent à chaque rencontre importante portant sur ce problème.

Mais la santé et la sécurité ne sont pas les seuls maux des villes. L'exclusion sociale qui s'y développe en est la conséquence. Son émergence au niveau national est pour demain.

Il faut veiller à ce que les mesures proposées pour lutter contre l'exclusion ne servent pas à l'institutionnaliser. Ainsi, la proposition française de lieux-bouées implantés dans les villes, véritables balises urbaines pour les sans domicile fixe, qui a fait l'objet d'un concours international d'architecture patronné par Butagaz ! Il faut que ces mesures soient de véritables outils mis à la disposition des exclus, de ceux qui sont menacés de l'être et de leurs alliés, afin d'agir ensemble pour contrer la mise à l'écart d'une partie de la population.

En ce sens, il existe des propositions. A la deuxième biennale d'art contemporain de Lyon, en automne 1993, deux artistes ont présenté deux oeuvres. Un «bâton d'étranger» qui ressemble au bâton de berger biblique et équipé d'un mini-moniteur vidéo et d'un petit haut-parleur permettant à son possesseur de se légitimer et de se présenter publiquement, et surtout le projet d'un véhicule pour les sans-abri de New-York.

Il s'agit d'un grand caddie de conception très évoluée, dont il existe plusieurs variantes, qui sert à la fois de refuge, de transport des rares objets personnels, de stockage des bouteilles vides, d'autres choses négociables, sorties des poubelles... et même de lavabo. Comme le relèvent Krzysztof Wodiczko et David Lurie⁴ en le comparant aux fourgonnettes des vendeurs de nourriture qui sont légion à New-York : «Ce véhicule supporte la comparaison avec une arme. Selon nous, les tribulations des fourgonnettes à travers New-York sont un acte de résistance contre une communauté urbaine qui court à sa perte et qui exclut des milliers de gens des plus élémentaires moyens d'existence».

Il ne s'agit pas d'importer en Suisse ces propositions new-yorkaises. Mais de réfléchir à ces «provocations» d'artistes, car ceux-ci ont souvent raison avant les autres. Proposer des mesures contre l'exclusion et son institutionnalisation revient à mettre en avant autant de pratiques critiques de notre société duale. ■

RÉFÉRENCE

1) *Villes et campagnes suisses. Leur évolution politique et économique depuis la fin de l'ancien régime jusqu'à nos jours*. A. Eggimann, Genève 1916.

2) lors d'un entretien sur une recherche FNRS. *La ville. Villes de crise ou crises des villes*.

3) in *Le Nouveau Quotidien* 6.5.1993.

4) in *Et tous, ils changent le monde*. Catalogue de la deuxième biennale d'art contemporain, Lyon 1993.